

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2017

INTRODUCTION



Depuis 2011, la santé au travail évolue pour s'adapter au monde de l'entreprise, aux salariés et aux ressources des Services de Santé au Travail Inter-entreprises.

2016 est à ce titre une année charnière et PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est investi sur le plan national pour peser dans les débats et contribuer à l'écriture d'une nouvelle loi, qui s'écarte des systématismes pour permettre un suivi de santé adapté aux métiers, aux conditions de travail, à l'âge et aux situations personnelles des salariés.

Une nouvelle loi qui replace la prévention au cœur de nos métiers avec une diminution des obligations liées au suivi de santé, permettant ainsi au médecin du travail de coordonner des actions collectives dans une démarche globale de prévention.

Une nouvelle loi qui donne un sens à l'action en entreprise, valorise le conseil et la proximité avec les entreprises et les branches professionnelles.

Une nouvelle loi qui permette aussi au salarié de comprendre qu'il a une place naturelle dans ce dispositif et que le service de santé au travail est présent tout au long de son parcours professionnel pour l'accompagner dans ses évolutions et pour prévenir la désinsertion professionnelle.

La loi a été publiée le 8 août 2016 sous l'appellation Loi n° 2016-1088 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (article 102). Le décret d'application a été publié le 27 décembre 2016. L'année 2017 sera consacrée à sa mise en application.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a anticipé ces avancées et l'année 2016 a été marquée par :

UNE INTRODUCTION À LA REFONDATION

UNE ORGANISATION CENTRÉE AUTOUR DE L'ÉQUIPE SANTÉ TRAVAIL

La santé au travail est un travail d'équipe et le déploiement de notre organisation s'est poursuivi. Plus de 50% des professionnels de terrain rentrent aujourd'hui dans ce dispositif soit 55 équipes sur l'ensemble du territoire de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

UNE POLITIQUE PATRIMONIALE AMBITIEUSE QUI FAVORISE UN SUIVI DES SANTÉS DE QUALITÉ

PÔLE SANTÉ TRAVAIL poursuit un double objectif à travers la mise en place de sa politique patrimoniale : offrir aux équipes de terrain un outil de travail adapté et permettre aux salariés des entreprises adhérentes de recevoir le meilleur suivi de santé possible. En 2016, les travaux de rénovation ou d'agrandissement ont concerné Hallennes-lez-Haubourdin et Leers. Le centre de l'Île Jeanne d'Arc a subi de grandes transformations pour accueillir les équipes de Lille Messéna. Le maillage territorial s'est affiné en 2016, nous comptions 24 centres de santé au travail.

UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ ET UNE VALORISATION DE NOS ACTIONS AUTOUR D'UN PROJET DIGITAL : SANTÉ TRAVAIL 3.0

Santé travail 3.0 recouvre toutes les dimensions de notre métier. Dans ce projet global, plusieurs outils sont développés :

Pour les entreprises adhérentes, le portail web a été complètement revu. Des groupes utilisateurs internes et externes ont pu tester les différentes fonctionnalités et améliorer l'outil. Le premier lot s'est concentré à améliorer l'expérience utilisateur sur les obligations de déclaration mais notre souhait est de proposer une interface relationnelle qui va au-delà du volet administratif et comptable et mieux identifier tous nos contacts en entreprises. En parallèle l'objectif est de mettre en lisibilité aussi nos actions en entreprise.

Pour les professionnels de santé au travail, le logiciel métier est en cours de refonte. Un cahier des charges a été rédigé afin d'adapter les outils

aux nouvelles pratiques et aux enjeux de traçabilité des actions.

Pour tous les salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, un intranet collaboratif a été mis en place pour favoriser

proposé des ateliers autour de la prévention des addictions, du maintien dans l'emploi et du juridique. 168 supports d'informations ont été réalisés sur l'année.

UNE POLITIQUE DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT VOLONTARISTE

Pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL, la formation des salariés est un outil indispensable d'adaptation à l'évolution des missions et des métiers qui permet le développement des compétences. Un plan de formation ambitieux apporte une forte valeur ajoutée dans les prestations proposées en réponse aux besoins actuels des entreprises. 6,3 % de la masse salariale sont investis dans la formation.

La Direction des Ressources Humaines s'implique également dans des événements comme le congrès des internes en santé travail pour nouer des liens privilégiés avec les médecins du travail de demain.

“ 2016 est à ce titre une année charnière et PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est investi sur le plan national pour peser dans les débats et contribuer à l'écriture d'une nouvelle loi, qui s'écarte des systématismes pour permettre un suivi de santé adapté aux métiers, aux conditions de travail, à l'âge et aux situations personnelles des salariés. ”

la circulation de l'information et promouvoir le travail collaboratif.

Pour les services de santé au travail, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a souhaité initier un partenariat unique en France avec 15 services de santé au travail pour la création d'une base de données en toxicologie qui permettra une meilleure identification des substances CMR et donc une action sur la substitution des produits.

UNE COMMUNICATION EXTERNE ACTIVE

La politique de valorisation et de promotion de la santé au travail se poursuit. Le point fort de cette année 2016 a été l'organisation du salon PRÉVENTICA : pendant 3 jours conférences, ateliers, stand ont permis de donner de la lisibilité sur les missions du service de santé au travail. Des grands rendez-vous comme le salon des créateurs d'entreprises et des TPE « CREER » et les rencontres Experts-comptables ont été renouvelés. Dans le cadre de notre communication autour du nouvel espace adhérent, des testings utilisateurs ont été organisés. Notre participation à la 1ère édition du salon des entreprises a été l'occasion de promouvoir ce nouvel outil. L'assemblée générale 2016 a

40

6

FICHE D'IDENTITÉ

8
10
16

Qui sommes-nous ?
Les événements marquants de l'année
Les chiffres-clés

18

VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

26 Un suivi de santé de qualité adapté à chaque salarié
30 Un parcours de santé pour tous les salariés
32 La santé au travail, un travail d'équipe
35 Traçabilité des actions
36 Le suivi de santé en chiffres

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

42 L'aide à l'évaluation des risques
43 Conseils en entreprise
44 Les actions en milieu de travail
51 Enquêtes et diagnostics
52 Apporter des réponses adaptées face aux problématiques de consommation de drogues et d'alcool sur le lieu de travail
53 Accompagner les entreprises et les salariés dans la recherche de solutions pour le maintien dans l'emploi
54 La Formation des salariés sur la santé et la sécurité

24

MENER DES ACTIONS AU COEUR DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

58
58
58
58

CHRD
COLORISK
CHODEVANT
ET ...

56

METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

64 Ressources Humaines
65 Formation professionnelle
66 Relation adhérents
68 Systèmes d'Information
69 Services Techniques
70 Qualité
71 Gestion de projet
72 Communication

62

UNE ASSOCIATION ANCRÉE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

80 Une association à but non lucratif
81 Une gouvernance paritaire
82 Un éco système régional

78

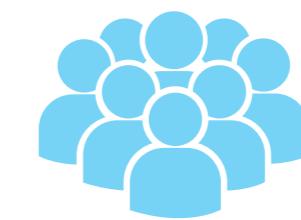
BILAN FINANCIER

84

FICHE D'IDENTITÉ

12

SECTEURS
GÉOGRAPHIQUES



476 848



32 252

572

PROFESSIONNELS DE SANTÉ
AU TRAVAIL

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

26 événements ont été organisés par le service communication afin d'accompagner les nouveautés en santé travail et pour promouvoir ainsi les nouvelles missions du service ...

[Lire la suite page 8](#)

LES CHIFFRES CLÉS

1,5 million
de salariés dans les Hauts-de-France :

30 % sont suivis
par PÔLE SANTÉ TRAVAIL



QUI SOMMES-NOUS ?

Association paritaire sans but lucratif, PÔLE SANTÉ TRAVAIL bénéficie du statut d'association de type loi 1901.

Agréée par le Ministère du travail pour exercer ses missions de suivi de santé au travail, elle couvre un territoire précis..

[Lire la suite page 6](#)

FICHE D'IDENTITÉ

QUI SOMMES-NOUS ?

Association paritaire sans but lucratif, PÔLE SANTÉ TRAVAIL bénéficie du statut d'association de type loi 1901.

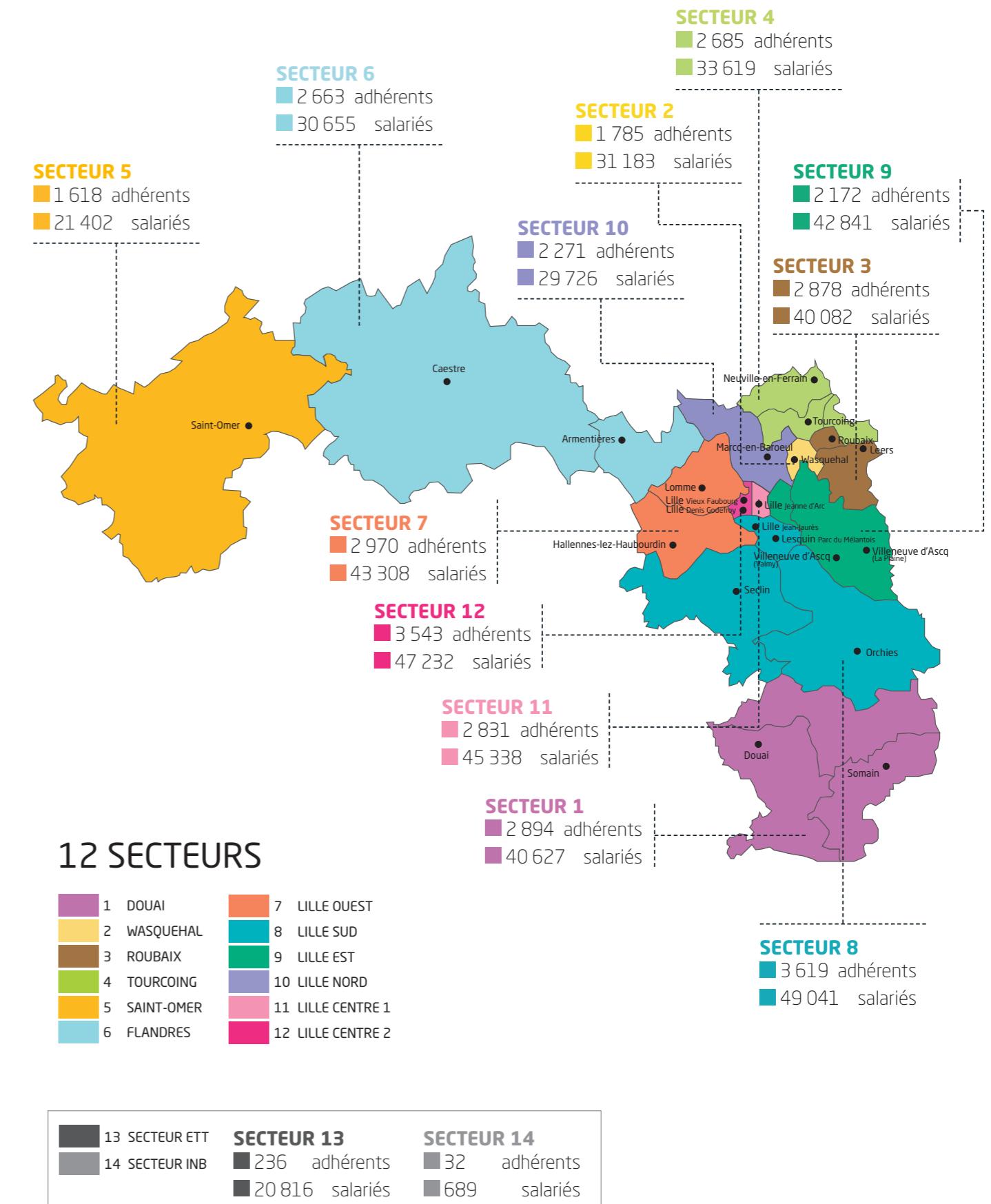
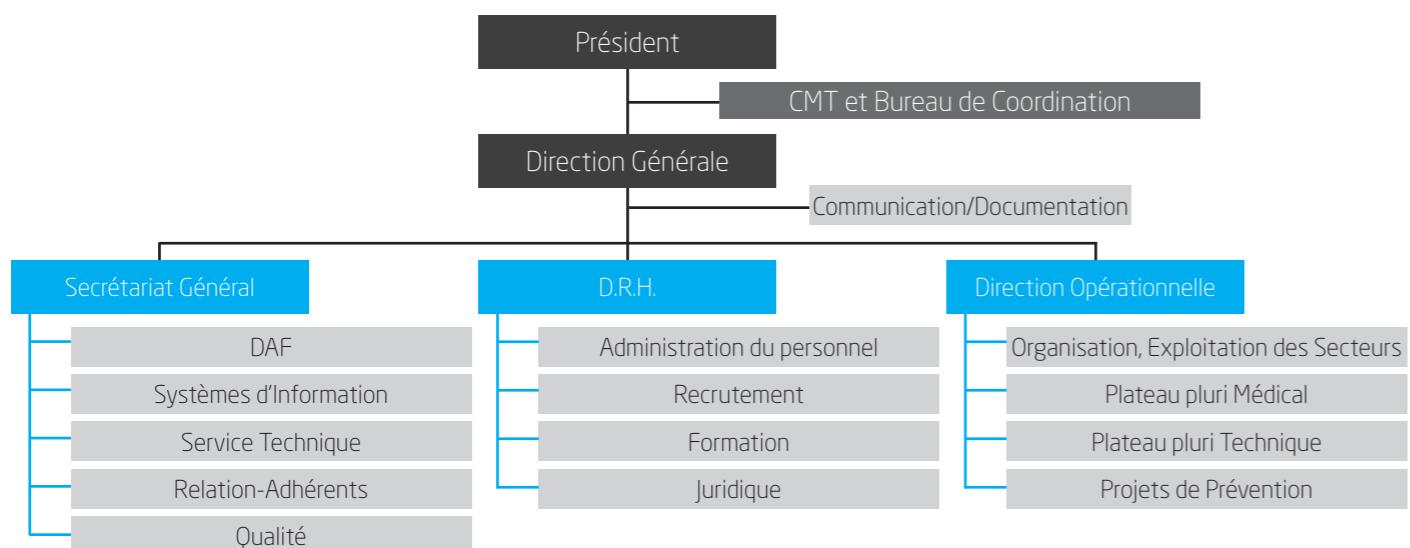
Agréée par le Ministère du travail pour exercer ses missions de suivi de santé au travail, elle couvre un territoire précis :

- l'Audomarois,
- les Flandres intérieures,
- la métropole Lille Roubaix Tourcoing
- et le Douaisis.

Toutes les entreprises de ce secteur adhèrent à PÔLE SANTÉ TRAVAIL avec le paiement d'une cotisation.

PLUSIEURS INSTANCES GOUVERNENT L'ASSOCIATION :

- **UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PARITAIRE** avec un collège employeurs et un collège salariés qui définit la politique du service de santé au travail.
- Une commission de contrôle qui a pour mission de surveiller l'organisation et la gestion du service. Elle se prononce sur les rapports d'activité des médecins du travail et donne son accord sur leur nomination ou sur leur licenciement.
- **UNE COMMISSION MÉDICO TECHNIQUE** qui formule des propositions relatives aux priorités du service et aux actions pluridisciplinaires à mener pour établir le projet de service.



FICHE D'IDENTITÉ

■ LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

**26
ÉVÉNEMENTS**

ont été organisés par le service communication afin d'accompagner les nouveautés en santé travail et pour promouvoir ainsi les nouvelles missions du service.

Chaque événement est une opportunité de promotion et de valorisation des métiers et de l'image du service et de la santé au travail en général.

La **LOI TRAVAIL**, en place depuis début janvier 2017, impacte non seulement les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, mais aussi nos entreprises adhérentes, plus particulièrement dans le suivi de santé de leurs salariés.

C'est pourquoi PÔLE SANTÉ TRAVAIL a choisi d'organiser des petits déjeuners d'information, destinés à toutes nos entreprises, afin de les accompagner et de les aider à décrypter le volet santé travail de la loi d'août 2016.

**AU TOTAL,
312
ENTREPRISES Y ONT
PARTICIPIÉ.**



**87
ENTREPRISES**

3 MARS - LILLE



**34
ENTREPRISES**

23 MARS - ROUBAIX



**30
ENTREPRISES**

16 MARS - DOUAI



**42
ENTREPRISES**

17 MARS - SECLIN



**22
ENTREPRISES**

24 MARS - SAINT-OMER



**59
ENTREPRISES**

31 MARS - V. D'ASCQ

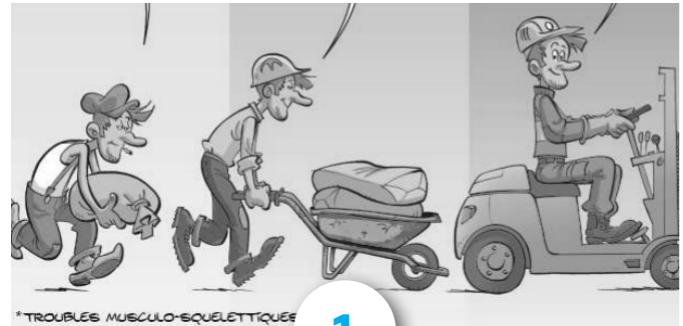


**38
ENTREPRISES**

7 AVRIL - ARMENTIÈRES

FICHE D'IDENTITÉ

■ LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE



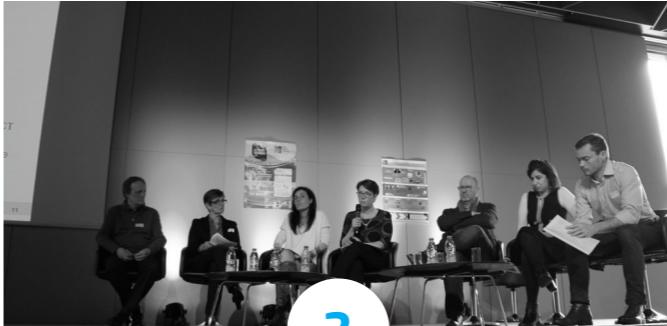
1

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA FFB



2

FORMATHON



3

JOURNÉE D'INFORMATION SANTÉ TRAVAIL



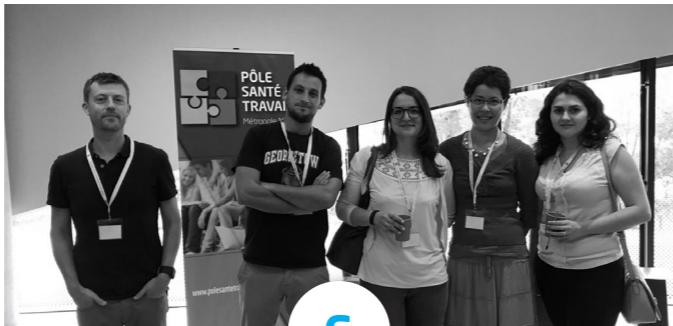
4

SALON DE L'ENTREPRISE DU NORD



5

PETIT DÉJEUNER BTP - MAINTIEN DANS L'EMPLOI



6

CONGRÈS DES INTERNES



7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



8

LES APRÈS-MIDI DE LA PRÉVENTION

1 MARS 2017

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA FFB

Information de proximité sur 3 demi-journées autour du risque amiante et des TMS. Une trentaine de salariés ont bénéficié de cette action.

5 MAI 2017

PETIT DÉJEUNER BTP - MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Les TPE du BTP ont été invitées à participer à un petit déjeuner autour de la performance de leur entreprise et de comment garder ses salariés en bonne santé. 8 TPE étaient présentes autour du Pôle Santé Travail, de l'OPPBTP et du SAMETH pour échanger ensemble sur ces thématiques.

2 MARS 2017

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, PRÉSENT SUR LE FORMATHON

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a souhaité participer au congrès des médecins généralistes pour valoriser les partenariats médecine de ville et santé au travail. Ce fut l'occasion aussi de rencontrer des médecins généralistes à la recherche d'une nouvelle expérience professionnelle. Une vingtaine de contacts ont été noués et 2 médecins ont intégrés PÔLE SANTÉ TRAVAIL en tant que médecins collaborateurs.

6 JUIN 2017

CONGRÈS DES INTERNES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a été partenaire du Congrès des internes. Des supports ont été spécialement créés pour cette cible privilégiée. Les Ressources Humaines ont pu rencontrer et échanger de manière privilégiée avec les futurs médecins du travail. PÔLE SANTÉ TRAVAIL en tant que médecins collaborateurs.

3 MARS 2017

JOURNÉE D'INFORMATIONS SANTÉ TRAVAIL

Le service communication a été sollicité pour organiser une table ronde sur le déploiement de la loi travail au sein de la JIST de mars. Échanges avec les différents membres d'équipes concernés, préparation des interviews et animation de la table ronde le jour J.

7 JUIN 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a profité de l'assemblée générale pour proposer un retour juridique sur la loi travail. Plus de 40 entreprises étaient présentes sur ce temps fort. Un second temps a été réservé aux administrateurs et à l'interne pour travailler sur le projet PÔLE SANTÉ TRAVAIL 2030.

4 MAI 2017

SALON DE L'ENTREPRISE DU NORD

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a animé un stand lors de la 2ème édition du Salon de l'Entreprise du Nord. L'objectif de cet événement était de proposer aux entreprises des solutions clés en main sur différents domaines. Nous avons rencontré une vingtaine d'entreprises adhérentes sur la journée.

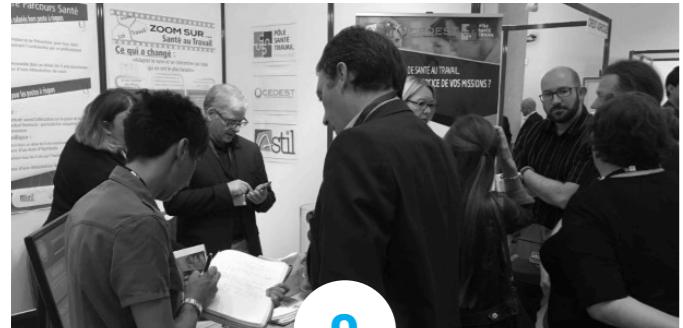
8 OCTOBRE 2017

LES APRÈS-MIDI DE LA PRÉVENTION

Maintien dans l'emploi, loi travail et les missions du service de santé au travail ont été les 3 thématiques d'intervention proposées cette année. 30 entreprises participent à ces rencontres d'information.

FICHE D'IDENTITÉ

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE



9

CAMPUS EXPERTS COMPTABLES EXPOLE



10

SALON CRÉER



11

PETIT-DÉJEUNER D'INFORMATION ETT



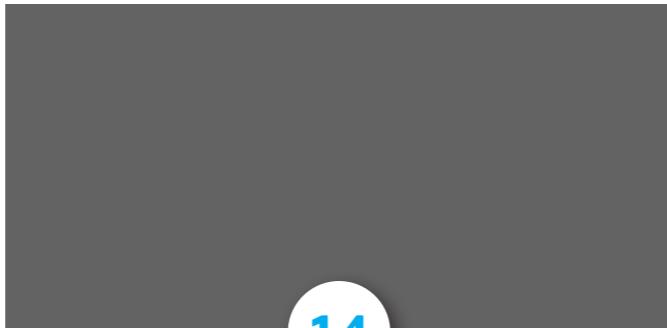
12

INFORMATION LOI TRAVAIL / PARTENARIAT CFTC



13

JOURNÉES D'INFORMATION DU CISME



14

PÔLE SANTÉ TRAVAIL 2030



15

RENTRÉE SOCIALE DE L'URIOPPS

9 JUILLET 2017
CAMPUS EXPERTS COMPTABLES EXPOLE

Les experts comptables ont été identifiés comme une cible privilégiée du service afin d'augmenter notre visibilité auprès des TPE. EXPOLE est le rendez-vous annuel des experts-comptables. En équipe avec le CEDEST et l'ASTIL62, nous avons informé plus de 55 contacts sur notre activité et proposé des partenariats privilégiés.

13 OCTOBRE 2017
JOURNÉES D'INFORMATION DU CISME

Le service communication a appuyé le service de toxicologie industriel et l'AFOMÉTRA pour leurs présentations respectives dans le cadre des journées du CISME : diaporama et clips vidéos ont été réalisés pour valoriser TOXILIST.fr et le e-learning.
Bénéfice attendu : mutualisation des outils.

10 JUILLET 2017
SALON CRÉER

CRÉER en Nord-Pas de Calais est un salon régional qui se tient chaque année à Lille Grand Palais pour aider les créateurs d'entreprise et les jeunes TPE. Nous avons accueilli sur le stand 120 visiteurs qualifiés.

14 NOVEMBRE 2017
PÔLE SANTÉ TRAVAIL 2030

Le projet PÔLE SANTÉ TRAVAIL 2030 a débuté par le portrait culturel de notre association. Près de 100 personnes, salariés, administrateurs, partenaires et entreprises ont répondu aux sociologues du cabinet une îLE. Le portrait s'est poursuivi avec l'organisation de 3 tables rondes pluridisciplinaires qui ont mobilisé plus de 35 personnes.

11 JUIN 2017
PETIT-DÉJEUNER D'INFORMATION ETT

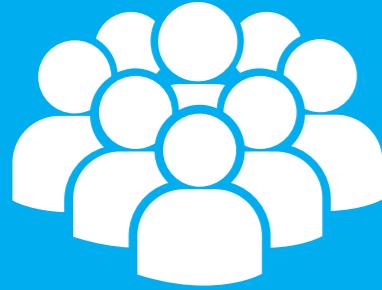
Autour de la loi travail, nous avons organisé un petit déjeuner d'information dédié aux agences d'emploi en lien avec le service juridique et le Dr LEROYER. Près de 15 Agences d'emploi ont participé à cette information.

15 JUIN 2017
RENTRÉE SOCIALE DE L'URIOPPS

En lien avec la relation adhérents, la rentrée sociale de l'URIOPPS permet de mobiliser des contacts dans le secteur des aides à domicile.

FICHE D'IDENTITÉ

■ LES CHIFFRES CLÉS



**1,5 MILLION
DE SALARIÉS**

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE :

30 %
SONT SUIVIS
PAR PÔLE SANTÉ TRAVAIL

32 252
ENTREPRISES
ADHÉRENTES

476 848
SALARIÉS SUIVIS DONT

23 496
SALARIÉS INTÉRIMAIRE(S)



572
PROFESSIONNELS

158	Médecins du Travail	46	Infirmiers Santé Travail
10	Médecins Spécialistes	14	IDE
27	IPRP et assimilés	67	Fonctions supports et administratives
55	Assistants en Santé Travail	38	Opérationnels et fonctions métiers techniques
157	Secrétaires Médicales et Assistants d'équipe		

184
CENTRES DE SANTÉ AU TRAVAIL
AU SEIN DES ENTREPRISES

24
CENTRES DE SANTÉ AU TRAVAIL

5
CENTRES DE SANTÉ AU TRAVAIL
MOBILES



12
SECTEURS
GÉOGRAPHIQUES

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

UN TERRITOIRE CONTRASTÉ

Association paritaire sans but lucratif, PÔLE SANTÉ TRAVAIL bénéficie du statut d'association de type loi 1901.

Agréée par le Ministère du travail pour exercer ses missions de suivi de santé au travail, elle couvre un territoire précis..

[Lire la suite page 18](#)

7

SECTEURS
D'ACTIVITÉ



30 %



53 %

TITRE

[Lire la suite page 18](#)

TITRE

[Lire la suite page 18](#)

TITRE

...

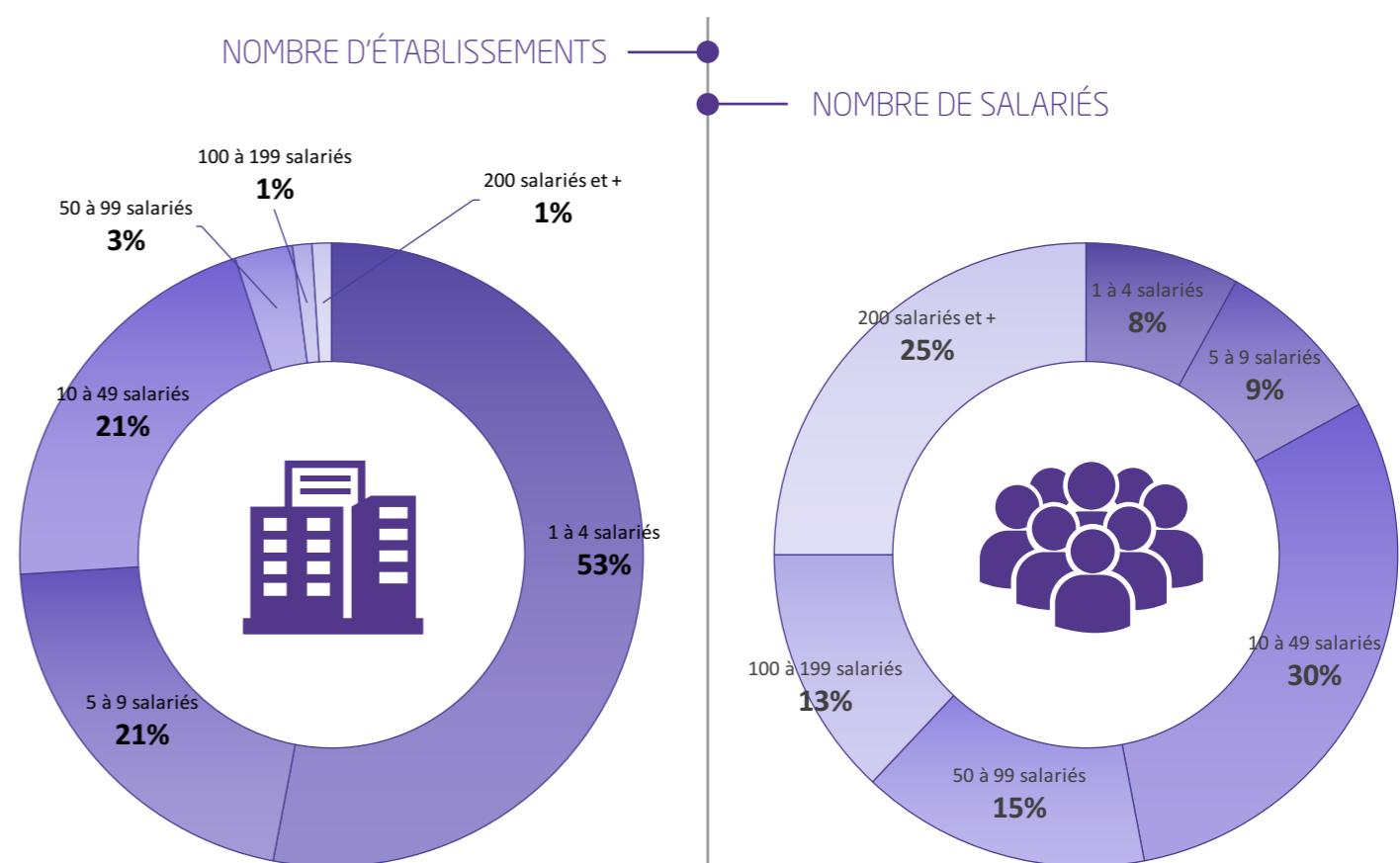


CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

■ UN TERRITOIRE CONTRASTÉ

■ LE PROFIL DES ENTREPRISES

■ RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR TAILLE



■ SECTEURS D'ACTIVITÉ

7

secteurs d'activité composent principalement le tissu économique des adhérents de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

- Les commerces
- La construction - BTP
- Les activités spécialisées, scientifiques et techniques
- L'industrie manufacturière
- Les activités de services administratifs - soutien
- La santé humaine - action sociale
- Le transport et la logistique

Mais aussi :

- Le secteur Hébergement - Restauration
- Les activités financières et d'assurance
- Les autres activités de services

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

■ L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS





VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

VEILLER SUR LA

SANTÉ DES SALARIÉS

UN SUIVI DE SANTÉ ADAPTÉ À CHAQUE SALARIÉ

Suivi individuel simple ...
Suivi individuel renforcé ...

[Lire la suite page 24](#)



10 787



838



983

LA SANTÉ AU TRAVAIL, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Chaque salarié bénéficie d'un curriculum laboris qui retrace son parcours professionnel.
Pour le constituer l'équipe santé travail recherche pour chaque métier exercé par le salarié les différentes expositions possibles ...

[Lire la suite page 28](#)

17 459

EXAMENS D'APTITUDE
PÉRIODIQUES

[Lire la suite page 36](#)

LES CHIFFRES CLÉS

52 450

Avis d'aptitude :

4 510

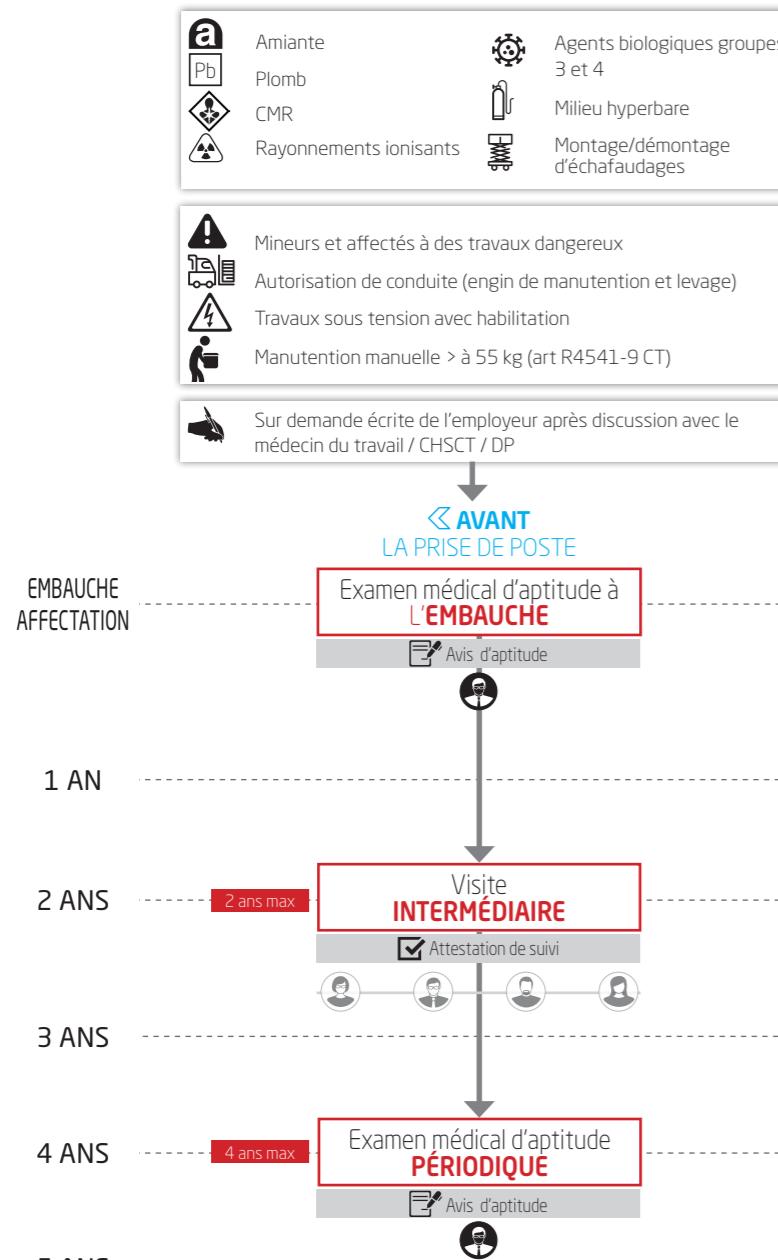
Avis d'inaptitude

VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

UN SUIVI DE SANTÉ DE QUALITÉ ADAPTÉ À CHAQUE SALARIÉ

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ / RISQUES PARTICULIERS

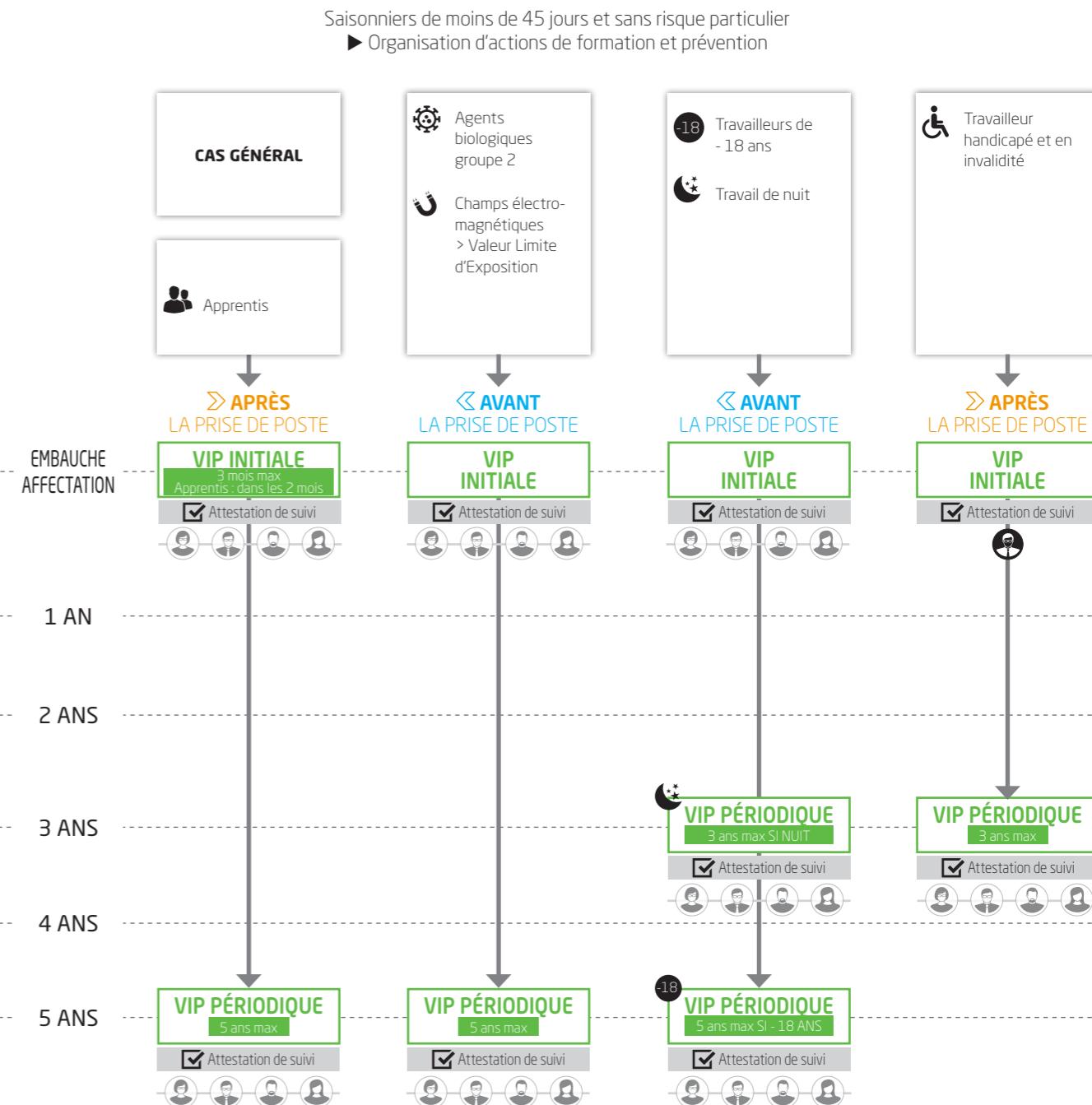


VISITE MÉDICALE POSSIBLE À LA DEMANDE DU SALARIÉ, DE L'EMPLOYEUR, DU MÉDECIN DU TRAVAIL

Visite réalisée par un médecin du travail, un infirmier, un collaborateur médecin, un interne

Visite réalisée par le médecin du travail / VIP : Visite d'Information et de Prévention

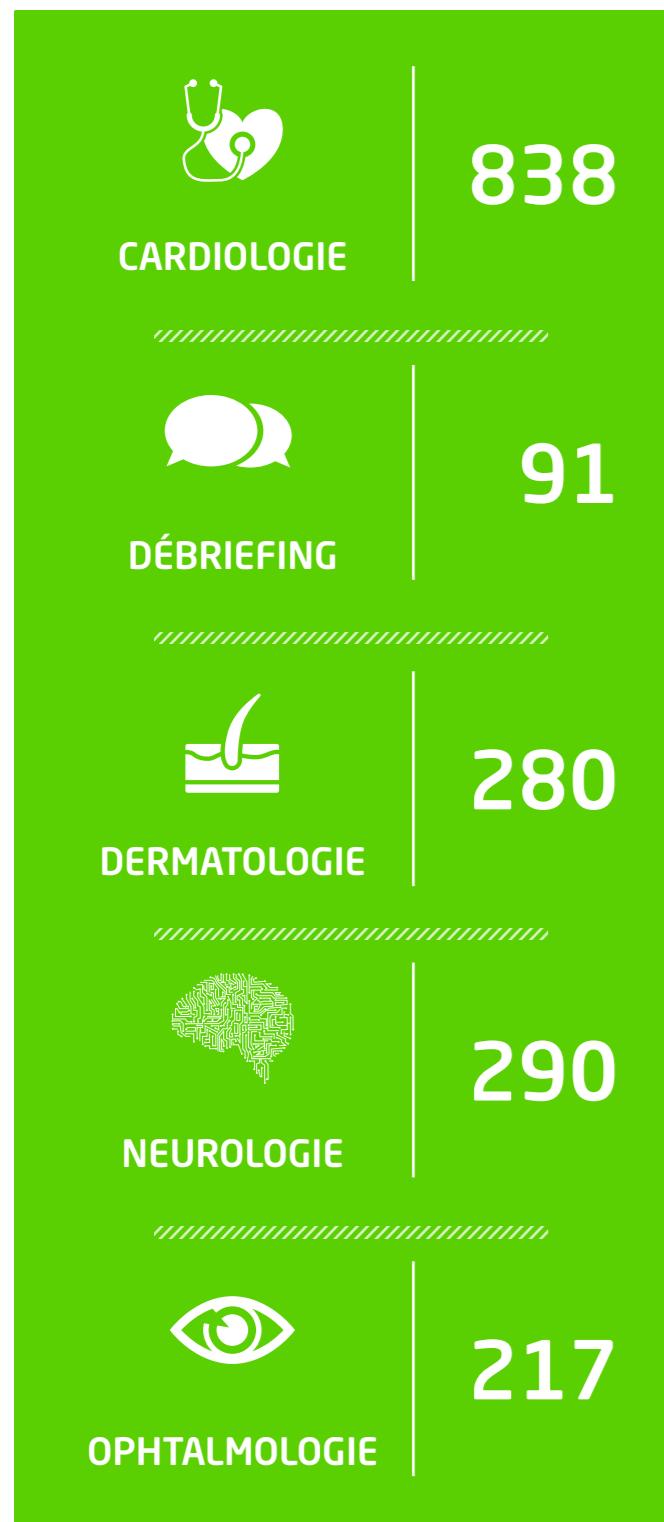
SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE (HORS SAISONNIERS DE MOINS DE 45 JOURS)



VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

■ UN PARCOURS DE SANTÉ POUR TOUS LES SALARIÉS

■ TOUS LES EXAMENS, LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES



LES EXAMENS EN CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Le médecin du travail peut demander la réalisation de certains examens en adéquation avec le métier ou le secteur d'activité du salarié ou sa santé.

Ainsi, l'équipe santé travail peut réaliser les examens suivants lors des visites en centre de santé au travail :

- Vue : visiotest, test de Monoyer
- Audition : audiogramme
- Physiologique : mesure de la tension, taille et poids
- Biologique : prise de sang, analyse d'urine, reflotron (taux de glycémie dans le sang)

LES EXAMENS DU PLATEAU MÉDICAL

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a intégré un plateau médical regroupant des spécialités :

- cardiologie,
- pneumologie,
- ORL,
- psychologie,
- dermatologie, etc.

Le salarié qui vient en visite de santé au travail peut être de nouveau convoqué pour passer des examens prescrits par le médecin du travail. Cela participe au suivi de santé et permet d'éclairer le diagnostic du médecin du travail.

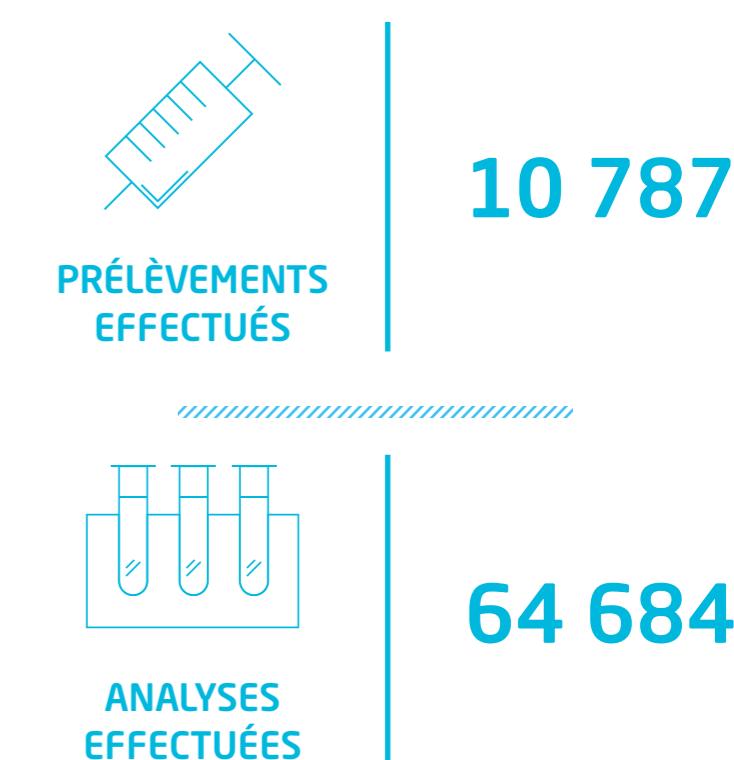
Ces services sont compris dans la cotisation.



Cerballiance

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a noué un partenariat avec CERBALLANCE, un laboratoire d'analyses biologiques

Aujourd'hui, toutes nos analyses passent par ce laboratoire à la suite des prélèvements effectués par nos équipes sur prescription du médecin du travail.



VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

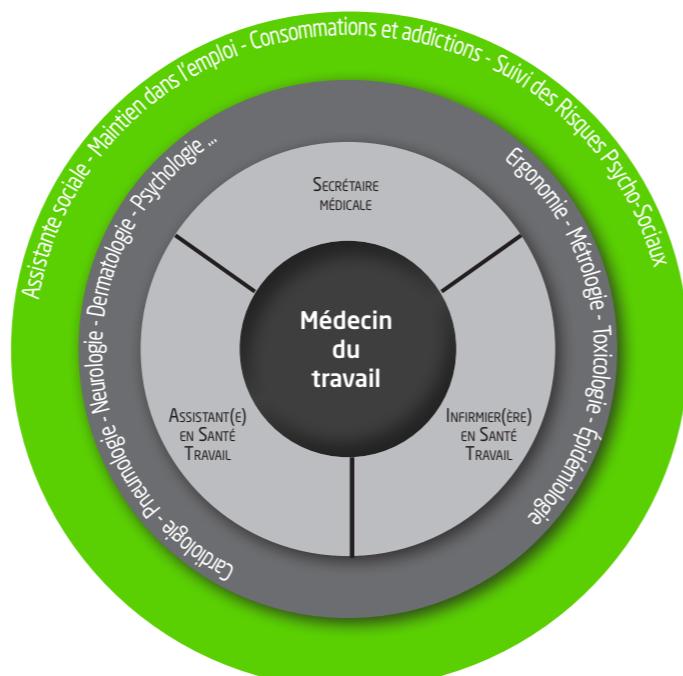
LA SANTÉ AU TRAVAIL, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Chaque salarié bénéficie d'un curriculum laboris qui retrace son parcours professionnel.

Pour le constituer l'équipe santé travail recherche pour chaque métier exercé par le salarié les différentes expositions possibles (risques physiques, chimiques, biologiques, organisationnels...).

Toutes les données seront tracées et ainsi conservées dans le dossier médical santé travail. L'équipe santé travail évalue ainsi le risque encouru par le salarié pour sa santé aujourd'hui mais aussi pour demain.

Le curriculum laboris est confidentiel, il ne peut être transmis à l'employeur.



79
ÉQUIPES SANTÉ
TRAVAIL

PRÉSENTATION DES ACTEURS



Éviter toute altération
de la santé
des travailleurs
du fait de leur travail



Conseiller l'employeur



Animer une équipe santé travail

LE MÉDECIN DU TRAVAIL

LE MÉDECIN DU TRAVAIL ANIME ET COORDONNE LE SUIVI DE SANTÉ DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES.

- **ÉVITER TOUTE ALTÉRATION DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS** du fait de leur travail, notamment en surveillant leurs conditions d'hygiène au travail, les risques de contagion et leur état de santé.
- **CONSEILLER L'EMPLOYEUR** sur l'ensemble des problématiques liées aux conditions de travail.
- **MENER DES ACTIONS EN ENTREPRISE** pour améliorer les conditions de travail, agir en prévention de manière collective sur la santé des salariés.
- **PARTICIPER À L'ÉVALUATION DES RISQUES** dans le cadre de l'élaboration de la fiche d'entreprise et dans le cadre de son action sur le milieu de travail, qu'il conduit avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- **CONTRIBUER À LA VEILLE ÉPIDÉMIOLOGIQUE** en menant des études, des enquêtes, en contribuant à la recherche et participer à la traçabilité des expositions professionnelles.
- **ANIMER UNE ÉQUIPE SANTÉ TRAVAIL**

VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS



Entretiens Santé Travail Infirmiers



Réaliser des examens complémentaires



Études de postes

L'INFIRMIER SANTÉ TRAVAIL

UN RÔLE CLÉ DANS LE SUIVI INDIVIDUEL ET SUR LE TERRAIN.

- Réaliser des **ENTRETIENS SANTÉ TRAVAIL INFIRMIERS** (à la demande du médecin du travail et sous la responsabilité de celui-ci) :
 - ✓ Recueillir les informations relatives à l'état de santé physique et psychique du salarié, en rapport avec ses conditions de travail, pour éventuellement alerter le médecin sur des problématiques individuelles.
 - ✓ Sensibiliser les salariés aux conséquences de certaines conditions de travail sur la santé, et à leur prévention (conseils adaptés, etc.).
 - ✓ Apprécier et identifier, au travers d'une écoute active, les aspects collectifs du travail, permettant au médecin d'entreprendre d'éventuelles actions collectives.
 - ✓ Participer au réseau de vigilance en Santé Travail, via la passation de questionnaires validés portant sur le travail et la santé des salariés.
- Réaliser les **EXAMENS COMPLÉMENTAIRES**
- Réaliser des **ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL** :
- - ✓ Toute action relative à une problématique individuelle médico-professionnelle:
 - ▶ Études de postes.
 - ▶ Suivi des préconisations du médecin du travail, par rapport à une problématique médicale (par exemple s'assurer de la réalité d'une adaptation de poste préconisée).
 - ▶ Enquêtes Accidents du Travail / Maladies Professionnelles.
 - ✓ Toute action relative à une information collective et sensibilisation dans le domaine santé travail voire santé publique:
 - ▶ Présence en CHSCT (à la place du médecin, avec une mission spécifique).



Relationnel de premier niveau



Aspect logistique des vacations



Recueil et traçabilité des informations dans le dossier médical

L'ASSISTANTE D'ÉQUIPE

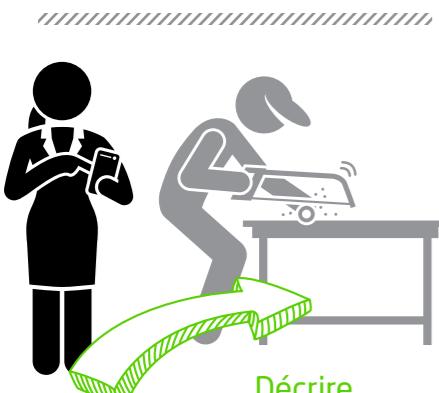
UNE INTERFACE RELATIONNELLE

- ASSURER UN RELATIONNEL DE PREMIER NIVEAU avec les entreprises (information, suivi de dossier, etc.).
- PRENDRE EN CHARGE L'ASPECT LOGISTIQUE DES VACATIONS santé travail (convocations, prise de rendez-vous, accueil du public, gestion des plannings, rédaction de courriers et de compte-rendu).
- RÉALISER DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES (visiotest, audio, BDV, test urinaire...).
- ASSURER LE RECUEIL ET LA TRAÇABILITÉ DES INFORMATIONS dans le dossier médical du salarié.
 - ▶ Planifier et organiser les réunions d'équipe
 - ▶ Présence en CHSCT (à la place du médecin, avec une mission spécifique).

■ TRAÇABILITÉ DES ACTIONS



Élaboration et mise à jour
de la fiche d'entreprise



Décrire
un poste de travail



Réaliser des mesures
métrologiques

L'ASSISTANT SANTÉ TRAVAIL

LE REPÉRAGE ET L'IDENTIFICATION DES RISQUES SUR LE TERRAIN.

- RÉALISER LES ACCUEILS NOUVEAUX ADHÉRENTS (ANA)
- AIDER À L'ÉLABORATION ET À LA MISE À JOUR DES FICHES D'ENTREPRISE.
- Assister administrativement ou participer à une ACTION DE PRÉVENTION DE COURTE DURÉE.
- DÉCRIRE UN POSTE DE TRAVAIL.
- INFORMER L'ENTREPRISE adhérente sur l'évaluation des risques professionnels.
- RÉALISER DES MESURES MÉTROLOGIQUES (bruit / ambiance lumineuse / qualité de l'air...).

Dans un second temps, si le médecin du travail le juge pertinent, d'autres acteurs peuvent être mobilisés au service de l'entreprise selon les problématiques :

**ERGONOME,
MÉTROLOGUE,
TOXICOLOGUE,** etc.

VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

LE SUIVI DE SANTÉ EN CHIFFRES

VISITES RÉALISÉES PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL OU LE COLLABORATEUR



30 068
EXAMENS D'APTITUDE À
L'EMBAUCHE

17 459
EXAMENS D'APTITUDE
PÉRIODIQUES

6 634
EXAMENS À LA DEMANDE DU
SALARIÉ

CONCLUSIONS DES VISITES MÉDICALES



7 601
EXAMENS À LA DEMANDE
DE L'EMPLOYEUR

8 715
EXAMENS À LA DEMANDE DU
MÉDECIN DU TRAVAIL

11 709
EXAMENS DE PRÉ-REPRISE

22 708
EXAMENS DE REPRISE

CONCLUSIONS DES VISITES MÉDICALES

82 450
AVIS D'APTITUDE

4 510
AVIS D'INAPTITUDE

3 670
SALARIÉS DÉCLARÉS
INAPTES*

4 508
SALARIÉS DÉCLARÉS
INAPTES*

98 221
PROPOSITIONS
D'AMÉNAGEMENTS

14 265
PROPOSITIONS
D'AMÉNAGEMENTS

* 1 salarié peut faire l'objet de plusieurs avis d'inaptitude)

VEILLER SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

VISITES D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION



44 336
VIP À L'EMBAUCHE
RÉALISÉES
PAR LES MÉDECINS

21 717
VIP À L'EMBAUCHE
RÉALISÉES
PAR LES INFIRMIERS

20 811
VIP PÉRIODIQUES RÉALISÉES
PAR LES MÉDECINS

17 369
VIP PÉRIODIQUES RÉALISÉES
PAR LES MÉDECINS

225
VISITES INTERMÉDIAIRES
(POSTES À RISQUE)
PAR LES MÉDECINS

2 961
VISITES INTERMÉDIAIRES
PAR LES INFIRMIERS



ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

20 425

AMT RÉALISÉES



140



80

TITRE

Lire la suite page 44

1 879

ACCUEILS
NOUVEAUX ADHÉRENTS

Lire la suite page 45

LES CHIFFRES CLÉS

...

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

■ L'AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES

■ CONSEIL EN ENTREPRISE
■ ÉTUDES DE POSTE

■ ORGANISATION DE TRAVAIL

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

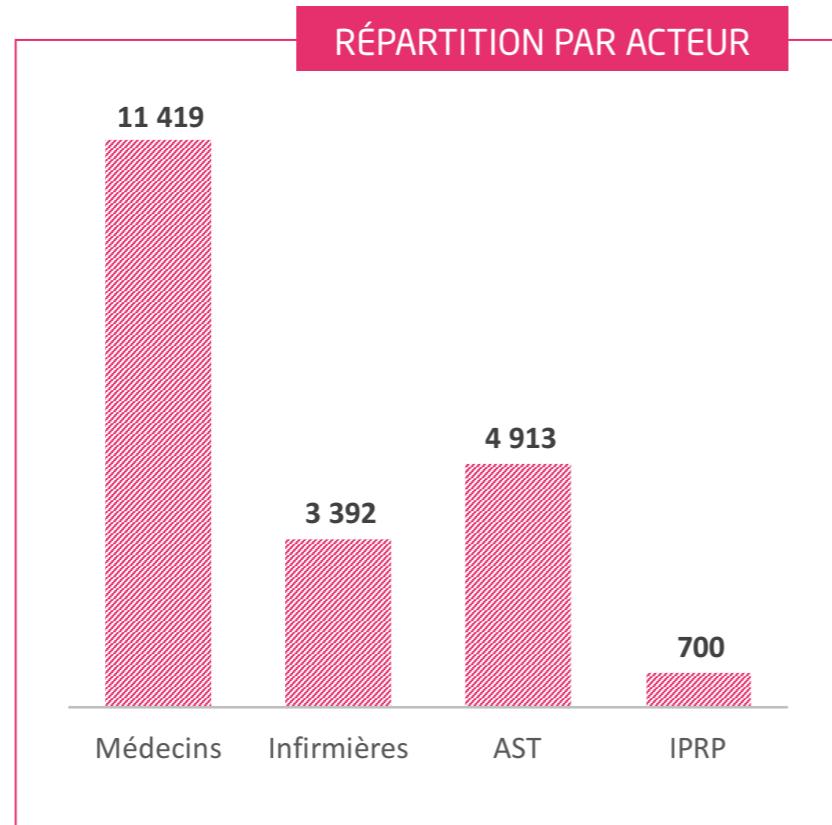
LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

■ LES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

Être sur le terrain pour mener des actions de prévention est l'essence même du service de santé au travail. Les Actions en Milieu de Travail sont très diversifiées, adaptées à chaque entreprise et à ses problématiques :

- l'étude de poste en vue de l'amélioration des conditions de travail, de leur adaptation dans certaines situations ou du maintien dans l'emploi,
- l'identification et l'analyse des risques professionnels,
- la délivrance de conseils en matière d'organisation des secours et des services d'urgence,
- des actions de sensibilisation,
- des mises en place de nouvelles techniques de production, modifications d'équipements,
- l'évaluation des risques professionnels,
- l'élaboration et la mise à jour de la fiche d'entreprise,
- la participation aux réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,
- la réalisation de mesures métrologiques,
- l'animation de campagnes d'information et de sensibilisation aux questions de santé publique en rapport avec l'activité professionnelle,
- les enquêtes épidémiologiques,
- la formation aux risques spécifiques,
- l'étude de toute nouvelle technique de production,
- l'élaboration des actions de formation à la sécurité...

20 425
AMT RÉALISÉES



ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

ERGONOMIE / MÉTROLOGIE

Le service ergonomie intervient auprès des entreprises pour les aider à structurer une démarche de prévention à partir d'une demande santé travail sur les thématiques suivantes : TMS, RPS, conception/ corrections des espaces et outils de travail...

INTERVENTIONS ERGONOMIQUES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Information et conseil :
 - 1^{er} niveau d'intervention pour analyser et reformuler la demande : 1 à 2 journées
- Diagnostic :
 - Identification et mise en visibilité des risques et présentations de plans d'actions de prévention (1 à 6 jours)
- Accompagnement :
 - Évaluation des risques et mise en œuvre des plans d'actions de prévention avec l'entreprise (> 6 jours)

27 %
D'ACTIONS RÉALISÉES EN PLUS QU'EN 2016 À EFFECTIFS CONSTANTS

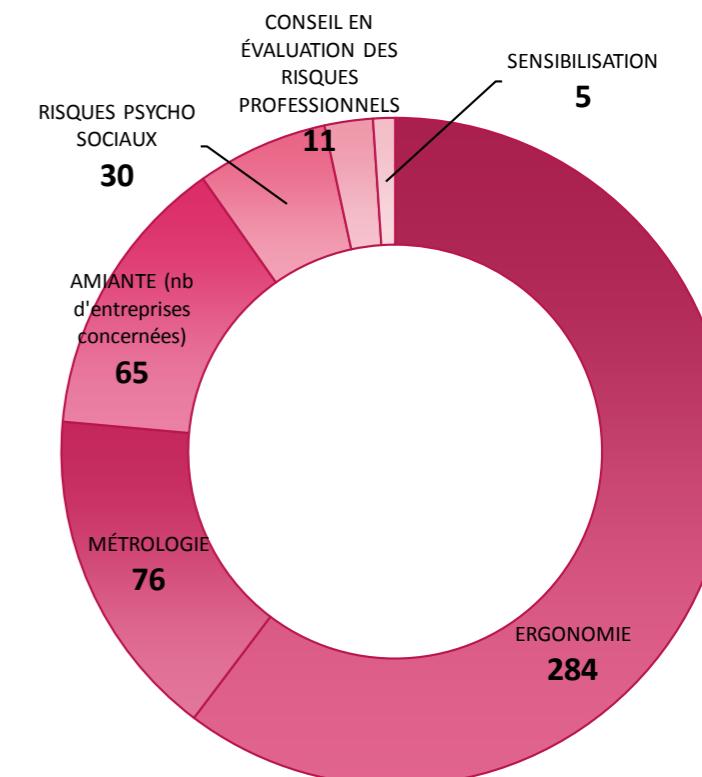
57 %
DES THÉMATIQUES INVESTIGUÉES RELÈVENT DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL
(CONDITIONS DE TRAVAIL/TMS ET RPS)

74 %
DES ACTIONS RÉALISÉES RELÈVENT DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION COLLECTIVE

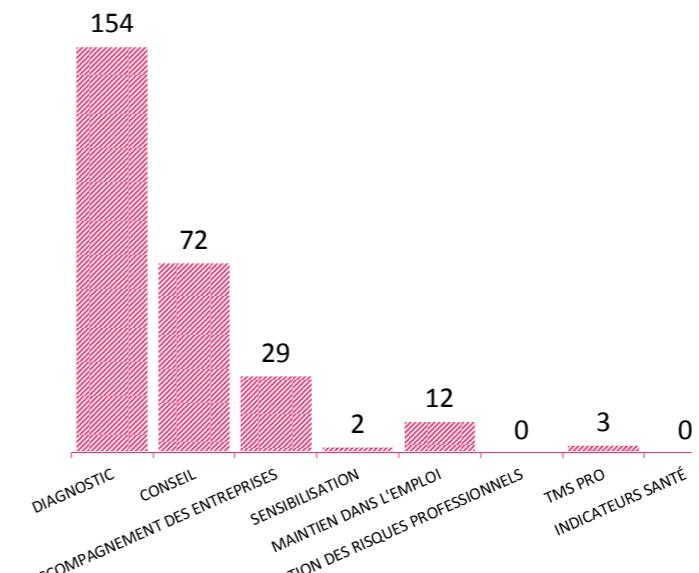
94 %
DES ACTIONS RÉALISÉES RELÈVENT D'ACTIVITÉS EXPERTES
(CONSEIL / DIAGNOSTIC / ACCOMPAGNEMENT)

471
DEMANDES D'INTERVENTION PARVENUES AU SERVICE ERGONOMIE

NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION



RÉPARTITION DES ACTIONS RÉALISÉES



272
ACTIONS RÉALISÉES

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

RISQUE CHIMIQUE

Le Service Toxicologie intervient dans les domaines suivants :

RÔLE DE CONSEIL

Ces interventions regroupent l'ensemble des interrogations des membres de l'équipe santé travail sur une thématique toxicologique précise (réglementation, toxicité spécifique, protection individuelle...). Les questions peuvent être par mail, courrier interne, ou une demande de RDV (dans un centre ou au service de toxicologie) avec un toxicologue.

ANALYSE DES FDS

Dépistage des CMR et analyse des principaux risques. FDS saisies et consultables dans TOXILIST.

VISITE D'ENTREPRISE ACCOMPAGNÉE VISITE DIAGNOSTIC

Prestation qui consiste à accompagner un médecin du travail lors de sa visite d'entreprise. C'est une intervention avec échanges, mise en garde, et compte rendu de visite. L'objectif est d'orienter le médecin sur les principaux risques chimiques susceptibles d'être rencontrés dans un secteur d'activité.

INTERVENTION EN ENTREPRISE AVEC ÉTUDE POSTE

Sur une thématique précise, avec ou sans métrologie, mise en place de plan de prévention, accompagnement méthodologique...

GROUPE DE TRAVAIL

ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE DE PLAN DE PRÉVENTION

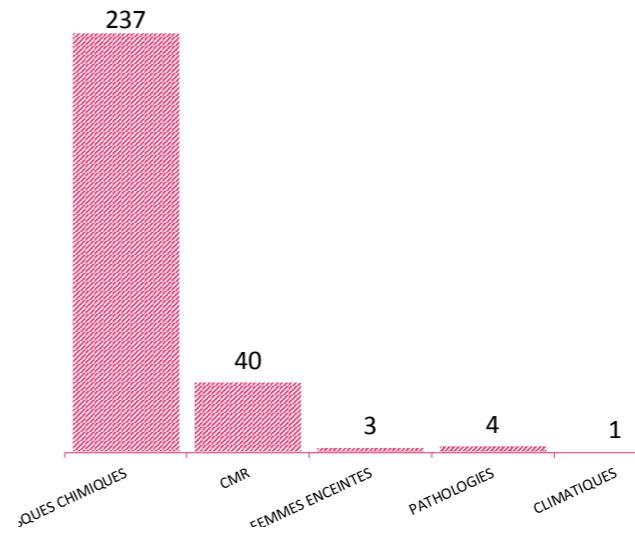
332
DEMANDES
D'INTERVENTION
PARVENUES AU
SERVICE TOXICOLOGIE

56 %
DU TEMPS DE TRAVAIL
CONCERNE LES
INTERVENTIONS EN
ENTREPRISE

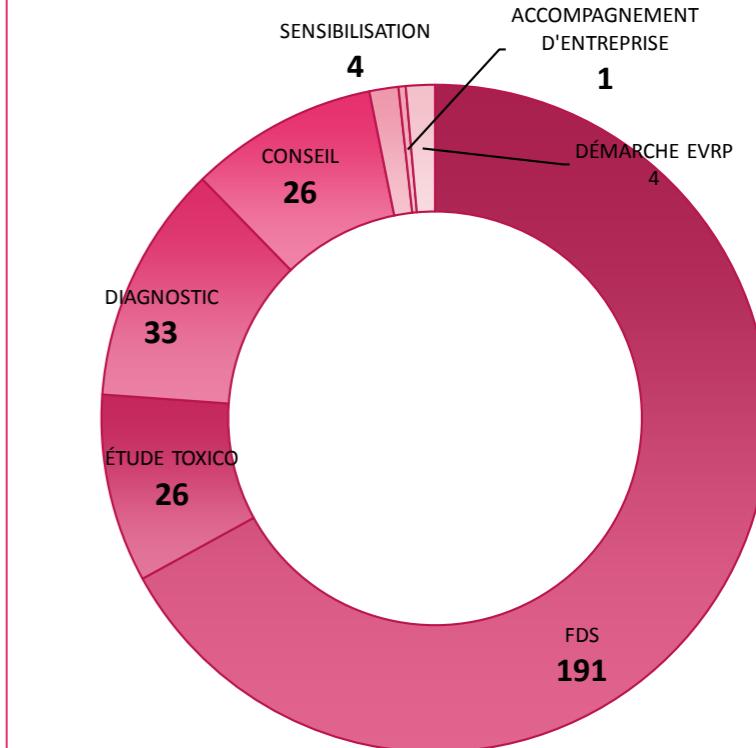
1 968
FDS CRÉÉES EN 2017

285
ACTIONS RÉALISÉES
EN 2017

THÉMATIQUES PRINCIPALES



RÉPARTITION DES ACTIONS RÉALISÉES



274
ENTREPRISES
CONCERNÉES

28 826
SALARIÉS
CONCERNÉS

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

VACCINATION

ENQUÊTES ET DIAGNOSTICS

ÉPIDÉMIOLOGIE (INDICATEURS SANTÉ TRAVAIL)

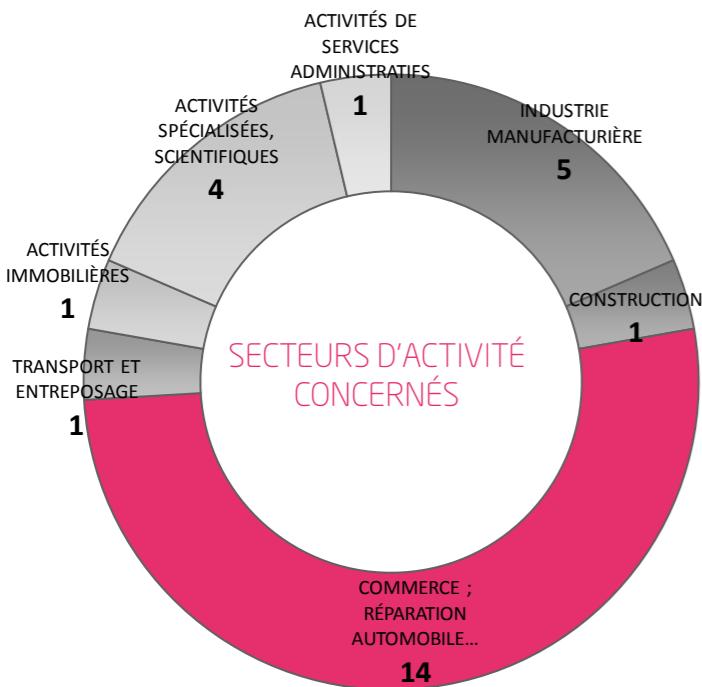
Les demandes d'intervention concernant les entreprises restent stables par rapport à l'année dernière.

La majorité des études sont réalisées grâce à la mise en place de

L'OBSERVATOIRE EVREST.

Ceci étant des questionnaires spécifiques commencent à être utilisés.

Ces questionnaires demandent plus de temps de préparation et d'analyse. Toutes les étapes de l'étude doivent être créées (Mise en forme du questionnaire, création du masque de saisie, saisie des données, analyses et rendus).



30
ÉTUDES ET ENQUÊTES
EN DIRECTION DES
ENTREPRISES

34
ACTIONS RÉALISÉES

ÉTUDES ET PROJETS

OBSERVATOIRE EVREST

- Animation interne autour du dispositif EVREST (intranet, sensibilisation en secteur)
- Production de documents
- Indicateurs de suivi

GROUPE AMIANTE

- Aide et exploitation d'un questionnaire sur l'exposition des salariés ayant été exposés à l'amiante

PROJET DRIVES

(33 SITES - 27 MÉDECINS DU TRAVAIL CONCERNÉS)

- Déploiement du projet concernant les DRIVES en hyper et supermarché afin d'élaborer des actions de prévention, en partenariat avec la CARSAT

- Communication
- Production de documents
- Analyse statistiques pour les sites ayant un effectif suffisant
- Coordination et suivi du projet
- Analyses globales des résultats

CONTRÔLES TECHNIQUES

- Exploitation de la base des observations faites dans le cadre du projet contrôles techniques en collaboration avec le service toxicologie.

ÉTUDES ET ENQUÊTES

(DONT SUMER ET MCP)

- Animation et accompagnement des équipes autour des dispositifs SUMER et MCP :
 - SUMER : de janvier à juin 2017
 - MCP : quinzaine du 13 au 27 novembre 2017

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

■ APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES FACE AUX PROBLÉMATIQUES DE CONSOMMATION DE DROGUES ET D'ALCOOL SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Les consommations et addictions ont un impact réel sur l'état de santé du salarié.

Les conduites individuelles sous l'emprise de drogues ou d'alcool représentent un risque à évaluer et à prendre en compte, en particulier sur les postes de sécurité. Cette thématique doit être perçue comme les autres risques et traitée comme telle. Mais aujourd'hui encore, c'est un sujet tabou en entreprise.

Depuis la loi du 20 juillet 2011, la prévention des addictions et consommations est une mission de service pour la santé au travail. C'est pourquoi, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a initié le **Pôle Ressources en ADDictologie** (PRADD) qui propose :

Pour les **salariés** des :

- entretiens d'accompagnement (bilans – orientations – réinsertion)
- consultations spécifiques sur prescription du médecin du travail

Pour les **entreprises** des :

- actions type « forum »
- interventions d'accompagnement au sein de l'entreprise avec un Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Le PRADD est un outil d'aide pour les équipes santé travail. C'est le médecin du travail qui doit initier avec son équipe la question de la prévention autour de ce thème. Plusieurs outils ont été conçus par le PRADD en lien avec le service communication comme l'organisation d'un pot d'entreprise, quelques conseils, fiche constat, powerpoint de sensibilisation. Un module d'e-learning a également été développé.

■ ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS POUR LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI



80
CONSULTATIONS

173
ENTRETIENS RÉALISÉS

46
SALARIÉS SUIVIS

36
ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

LA FORMATION DES SALARIÉS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ



Organisme de formation créé en 1997 par les services de santé au travail de la métropole lilloise, PST formation a pour objectif de répondre aux attentes des entreprises en matière de formation de leurs personnels et d'actualiser son offre en continu pour coller aux réalités du terrain et aux besoins émergents.

UNE OFFRE DE SERVICE COMPLÈTE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'offre de service de PST Formation couvre les différents champs de la santé et de la sécurité au travail : prévention mal de dos et des TMS, de l'incendie, des addictions, des risques à domicile, formations des Sauveteurs Secouristes du Travail, des formateurs SST, des membres CHSCT ... à travers 8 thématiques et pas loin de 30 formations, PST Formation accompagne les entreprises dans une politique globale de prévention des risques.



La force de PST formation réside dans sa connaissance du monde de l'entreprise et dans ses liens privilégiés avec la santé au travail, des atouts indéniables pour proposer une offre de formation adaptée et professionnelle.

DES BILANS DE COMPÉTENCES INSCRITS DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Au-delà du catalogue de formation, PST Formation propose en lien avec PÔLE SANTÉ TRAVAIL, des bilans de compétences pour les salariés (CDI, CDD ou intérimaires) ayant une reconnaissance de travailleur handicapé ou étant en instance d'inaptitude définitive à leur poste de travail induisant un risque de désinsertion professionnelle.

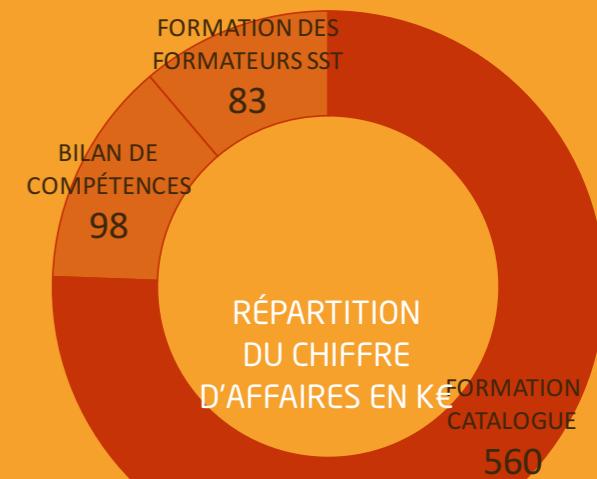
Il permet ainsi de préparer une reconversion, d'élaborer ou de vérifier un projet d'évolution professionnelle, de cerner les atouts et le potentiel, d'évaluer un projet de formation ou d'étudier l'opportunité d'une Validation des Acquis de l'Expérience ...

Les Bilans de Compétences sont entièrement réalisés en individuel par un psychologue du travail, en collaboration avec les Médecins afin d'évaluer la faisabilité du projet du salarié au regard de sa problématique de santé.

Le Bilan de Compétences peut être pris en charge par le plan de formation de l'entreprise ou financé par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

**3 564
SALARIÉS FORMÉS**

**60
SALARIÉS SUIVIS
POTENTIELLEMENT PAR UN
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL**



MENER DES ACTIONS

AU COEUR DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

CHIFFRE

TITRE

...

Lire la suite page 60

TITRE

...

Lire la suite page 60

CHIFFRE

...

LES CHIFFRES CLÉS

...



MENER DES ACTIONS AU COEUR DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est fixé comme priorité d'accompagner les TPE de branches identifiées comme prioritaires dans le cadre de son projet de service et de prolonger son action vers les jeunes en formation dans ces métiers.

■ CHRD (CAFÉS, HÔTELS, RESTAURANTS, DISCOTHÈQUES)



1 724
ENTREPRISES
CONCERNÉES
13 047
SALARIÉS CONCERNÉS

■ MÉTIERS DU BOIS



511
ENTREPRISES
CONCERNÉES
4 939
SALARIÉS CONCERNÉS

■ COLORISK (PEINTRES EN BÂTIMENT)



MENER DES ACTIONS

AU COEUR DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

■ ET ...



METTRE DES MOYENS

AU SERVICE DU PROJET

CHIFFRE

TITRE

...

Lire la suite page 60

TITRE

...

Lire la suite page 60

CHIFFRE

...

Lire la suite page 60

LES CHIFFRES CLÉS

...



METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

RESSOURCES HUMAINES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL poursuit une politique de recrutement affirmée. En effet, la santé au travail doit relever des défis majeurs :

- Faire face à la pénurie de main d'œuvre médicale
- Intégrer de nouveaux métiers dans des organisations en pleines mutations
- Anticiper les départs à la retraite de nombreux professionnels de santé au travail
- Accompagner les nouveaux défis de la santé au travail



TOTAL ENTRÉES CDI

61

MÉDECINS DU TRAVAIL	8
COLLABORATEURS MÉDECINS DU TRAVAIL	4
INFIRMIERS SANTÉ TRAVAIL	7
INFIRMIERS	13
IPRP	3
ASSISTANTS D'ÉQUIPE PLURI SECRÉTAIRES MÉDICALES	17
ASSISTANT SANTÉ TRAVAIL	9

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le service formation assure l'intégration des nouveaux salariés.

À ce titre, il pilote le processus d'intégration, il :

- fait le lien avec le responsable de secteur pour préparer l'arrivée du nouveau salarié,
- aide à identifier le tuteur et l'informe de ses missions,
- prépare et formalise un parcours d'intégration et mobilise les acteurs impliqués,
- reçoit le nouveau salarié pour lui présenter le carnet d'accueil et d'intégration, notre organisation et notre fonctionnement,
- assure le suivi et le relais.

Concrètement, en 2017, le service formation a organisé le parcours d'intégration pour

44
SALARIÉS

en mobilisant les professionnels de PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour présenter leur activité.

PARCOURS D'INTÉGRATION

8	Assistant(e)s Santé Travail
12	Infirmier(e)s
8	Infirmier(e)s Santé Travail
3	Internes en Médecine du Travail
2	Collaborateurs Médecins
2	Médecin du Travail
1	Psychologue
1	Psychologue du travail
2	Ergonomes
1	Toxicologues
1	Responsable de Secteur
1	Responsable administration du personnel & SIRH
1	Documentaliste
1	Assistante Commerciale



METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

Les axes pédagogiques prioritaires sont :

1. **Accompagner les organisations du travail en équipe locale** en intégrant les thèmes de l'animation, de la collaboration, de la communication, du partage d'informations
2. **Actualiser les connaissances réglementaires en santé au travail**, indispensables à la compréhension de l'organisation des entreprises, aux missions de chacun et aux responsabilités qui en découlent
3. **Renforcer les compétences techniques spécifiques à chaque métier** pour optimiser le suivi de santé au travail des entreprises et des salariés, pour démultiplier les actions expertes et pour améliorer la connaissance des risques professionnels
4. **Accompagner la mobilité interne vers d'autres métiers** comme celui de Médecin du Travail ou d'Infirmier Santé Travail.

Les méthodes de formation peuvent revêtir différentes formes pour apporter une réponse adaptée :

- La formation interne et le tutorat
- La formation externe
- Les échanges ou analyses des pratiques professionnelles qui permettent l'acquisition de connaissances et de capacités directement ancrées sur les pratiques professionnelles, les besoins et les problèmes de fonctionnement de l'organisation.



118
STAGES ORGANISÉS

301
SESSIONS ORGANISÉES

2 819
STAGIAIRES

22 729
HEURES DE FORMATION

■ RELATION ADHÉRENTS

PÔLE SANTÉ TRAVAIL poursuit une ambition, proposer une réelle politique de service rendu aux entreprises adhérentes. Notre cœur de métier, ce sont les actions concernant le suivi de santé et le conseil en prévention des risques, en adéquation avec la réglementation et la prescription médicale, cependant PÔLE SANTÉ TRAVAIL a souhaité aussi intégrer dans ses équipes un service qui soit un facilitateur, voire dans certains cas, un médiateur.

La relation-adhérents se déplace en entreprise sur leur demande ou à l'initiative de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Une vingtaine de rendez-vous sont fixés par mois.

Ces rencontres permettent aussi de recueillir les informations essentielles qui permettront une mise en place facilitée du suivi de santé, des actions plus pertinentes, des informations plus ciblées. Il s'agit de comprendre les processus et trouver les leviers d'amélioration et de performance de notre association.

La relation adhérents procède également à une évaluation des outils d'interfaçage avec les entreprises comme l'espace adhérents ou le portail pénibilité, dans l'optique d'améliorer ces outils, régulièrement présentés en entreprise même, ce qui l'occasion de recueillir en direct le ressenti des utilisateurs.

Cela facilite les relations entre le Service de Santé au Travail et l'entreprise adhérente.



2 846
ADHÉSIONS
POUR
15 221
SALARIÉS SUIVIS

3 385
RADIATIONS
POUR
21 515
SALARIÉS SUIVIS

METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

■ SYSTÈMES D'INFORMATION

■ SERVICES TECHNIQUES

OUVERTURE DE CENTRES

LOMME HUMANITÉ

- Ouverture en février 2017



DOUAI DORIGNIES

- Ouverture en décembre 2017

INTERVENTIONS

1 109
DEMANDES

AMÉNAGEMENTS

- Somain
- Leers
- Roubaix
- Tourcoing
- Caestre
- Villeneuve d'Ascq La Plaine
- Saint-Omer
- Sainghin-en-Mélantois
- Vauban (siège)
- Tous centres :
Alimentation électrique pour équipement Multimédia

■ QUALITÉ

La Démarche de Progrès en Santé au Travail (DPST) est une démarche initiée par le CISME à la demande des services de santé au travail. Cette démarche traite des thématiques qui relèvent de notre cœur du métier. Elle est progressive dans sa mise en place et en adéquation avec nos missions. C'est un moyen qui nous aide à nous interroger sur notre organisation et sur les améliorations à y apporter.

La DPST a pour objet d'obtenir le Label AMEXIST (Amélioration Continue des Services de Santé au Travail) délivré par un organisme externe «AFNOR» (Association Française de Normalisation).

L'atteinte de ce label peut être réalisée en 3 étapes. Chaque étape correspond à un niveau avec l'obligation de répondre à un certain nombre de points d'évaluation. :

- Niveau 1 « Attestation d'engagement » : 15 points d'évaluation
- Niveau 2 « Attestation de mise en œuvre » : 16 points d'évaluation
- Niveau 3 « Certification » : 22 points d'évaluation

Aujourd'hui PÔLE SANTÉ TRAVAIL vise le
NIVEAU 3 DU LABEL AMEXIST.



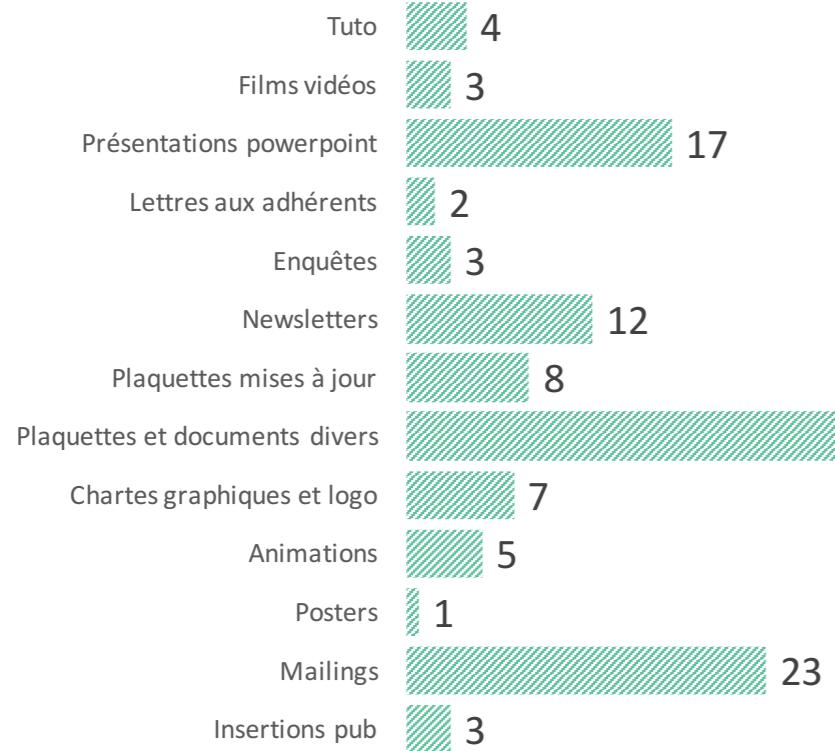
14 844
DEMANDES DE TRANSFERT
DE DOSSIERS MÉDICAUX

■ GESTION DE PROJETS

METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

■ COMMUNICATION / DOCUMENTATION

■ LES SUPPORTS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



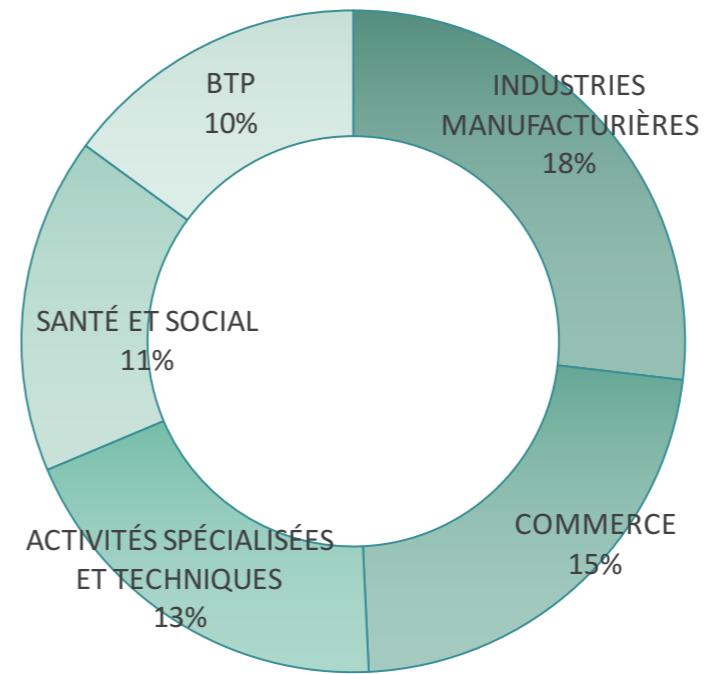
138
SUPPORTS RÉALISÉS
OU MIS À JOUR



■ LE WEB / E-LEARNING



SECTEURS D'ACTIVITÉS UTILISATEURS



618
ENTREPRISES INSCRITES

1 107
CONNEXIONS AUX MODULES

MODULES LES PLUS CONSULTÉS

1. Gestes et postures
2. Bruit
3. Évaluation des risques
4. Manutentions
5. RPS

9%
DES ENTREPRISES ONT DÉPLOYÉ
L'OUTIL

METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

LE WEB / SITE WEB PÔLE SANTÉ TRAVAIL

NOUVEAU SITE WEB

En 2017, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a lancé un nouveau site web. Un comité web pluridisciplinaire s'est réuni trois fois pour définir les contenus et tester l'interface.

En parallèle, le service communication a élaboré un cahier des charges et sélectionné un prestataire. Entre mars et octobre, le site a été monté. Depuis octobre dernier, l'interface livrée présente un système de double entrée employeur/salarié qui permet de cibler davantage les informations diffusées.

Le site offre également une meilleure lisibilité des actions de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et valorise les documents de prévention et les témoignages d'entreprises. L'objectif du projet était aussi de mieux comprendre l'intérêt d'adhérer à nos services et rendre lisibles les modalités d'adhésion.

8/10

NOTE GLOBALE DU SITE
OBTENUE APRÈS ENQUÊTE



185 451
VISITES

381 782
PAGES VUES

75 464
VISITEURS UNIQUES

69 240
NOUVELLES VISITES

LE WEB / L'INTRANET COLLABORATIF

NOUVEAUTÉS

En 2017, nous avons poursuivi l'animation du site intranet et l'appropriation par les utilisateurs de cet outil collaboratif.

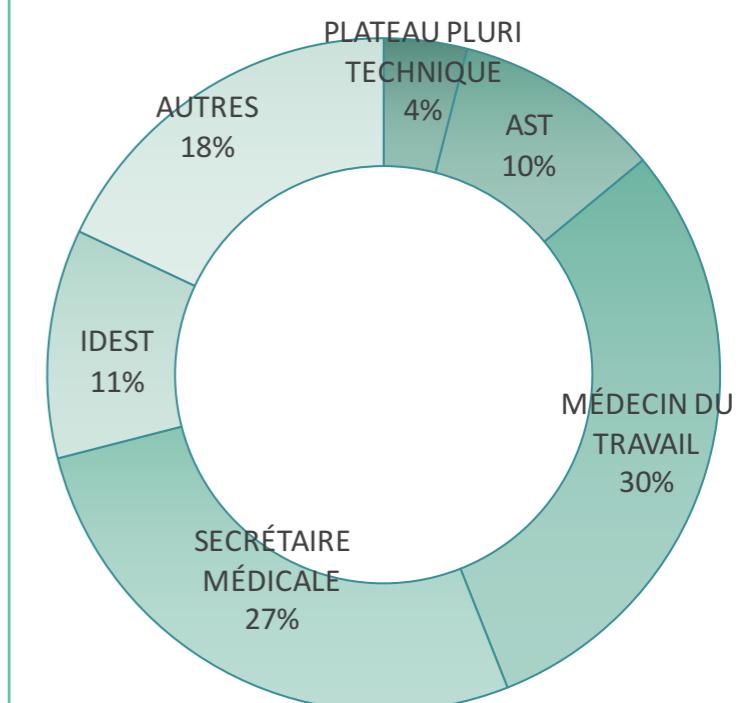
Sur un plan contenu, le service communication a travaillé sur plusieurs champs afin d'améliorer l'expérience utilisateur : les nouvelles annonces sont signalées, la création d'alertes facilitée, la visualisation des utilisateurs abonnés, un tableau de bord des suivis, un filtre dans l'annuaire, des rubriques simplifiées dans les communautés et projets pour définir les droits des membres, le détail des communautés suivies dans la rubrique « communauté » et une nouvelle interface « docs et outils ».

En parallèle, de nouvelles créations sont apparues comme l'onglet projet de service, le centre de documentation en ligne ou une communauté dédiée aux RPS.

Les statistiques montrent également une belle appropriation de l'outil de la part des collaborateurs.

3 394
VISITEURS UNIQUES

PROFIL DES UTILISATEURS



METTRE DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

LE SERVICE DOCUMENTATION

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

La documentaliste est chargée de la gestion de ce fonds documentaire (prêt, acquisition, réception, enregistrement et désherbage des documents) sans oublier l'activité principale qui est de mettre à disposition des professionnels de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, des contenus et des données actualisés pour la réglementation et les différents domaines de compétences : Toxicologie, Ergonomie, évaluation des risques...

Les échanges professionnels avec d'autres services de documentation et la collaboration avec le réseau National des Documentalistes en Santé Travail (une vingtaine de services), constituent une contribution active à l'évolution de la recherche documentaire.

L'année 2017 a été marquée par la mise en place de la numérisation des dossiers thématiques, la création des dossiers numériques avec des thèmes répondant aux besoins de nos équipes pluridisciplinaires.

Le Fil d'actualités est publié directement sur intranet soit en annonces en temps réel, soit à la UNE.

La Diffusion de l'Information Sélective se fait via les communautés.

Les demandes des médecins arrivent en premier, suivies par celles des IPRP, ensuite celles des infirmier(e)s et enfin les AST.



20
REVUES

2
ABONNEMENTS JURIDIQUES
ET ÉLECTRONIQUES

100
OUVRAGES ACQUIS

1
BASE DE DONNÉES
KALIPSO



UNE ASSOCIATION

ANCRÉE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

CHIFFRE

TITRE

Lire la suite page 60

TITRE

Lire la suite page 60

CHIFFRE

Lire la suite page 60

LES CHIFFRES CLÉS

UNE ASSOCIATION ANCRÉE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

■ UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF

■ UNE GOUVERNANCE PARITAIRE

UNE ASSOCIATION ANCRÉE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

■ UN ÉCO SYSTÈME RÉGIONAL

■ LES RÉSEAUX DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ

SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

FONDS DIRECCTE

- SUIVI DU CPOM
- ATLAS RÉGIONAL SANTE TRAVAIL

CARSAT

- ATLAS RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL
- SUIVI DU CPOM
- CONVENTION
 - PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE
 - LABORATOIRE D'ANALYSE D'ATMOSPHÈRE
 - CANCÉROGÈNE CMR
- CONSEIL D'ADMINISTRATION

ISTNF

- PARTICIPATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
- CONGRÈS BTP
- CANCÉROGÈNES
- EVREST
- GROUPES DE TRAVAIL NUTRITION, ADDICTIONS, RPS,
- STME (SANTÉ TRAVAIL MAINTIEN DANS L'EMPLOI)
- ...

CONSEIL RÉGIONAL

- PROGRAMME BIEN ETRE. FIN EN 2016

OPPBTP

- CONVENTION DE PARTENARIAT MÉTHODE MAECT
- CHARTE PRISME CONCERNANT LES INTÉRIMAIRES
- CONVENTION DE PARTENARIAT GÉNÉRAL.

ARS

- CRSA
- COMMISSION PRÉVENTION

CRPRP

- PARTICIPATION PERSONNE QUALIFIÉ
- PARTICIPATION PARTENAIRES SOCIAUX

SUR LE PLAN RÉGIONAL ET NATIONAL

CAPEB/UMIH :

- PROGRAMMES DE PRÉVENTION BRANCHES
-

ASSOCIATION DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL DES HAUTS-DE-FRANCE (S.T.H.F.)

- CRÉATION DE L'ASSOCIATION LE 24 JUIN 2016
- PRÉVENTICA
- CPOM
- PRST3
-

GISSET

- ARCHIVAGE RÉGIONAL
- ENTREPRISE ET SANTÉ

CISME

- FICHES MÉDICO PROFESSIONNELLES
- GROUPE TOXICOLOGIE
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- CONSEIL SCIENTIFIQUE
- COMMISSION PARITAIRE

SSTRN

- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- SERVICE SOCIAL

BILAN FINANCIER

CHIFFRE

TITRE

Lire la suite page 60

TITRE

Lire la suite page 60

CHIFFRE

Lire la suite page 60

LES CHIFFRES CLÉS

BILAN FINANCIER

DONNÉES COMPTABLES

FONDS PROPRES (LIGNE DL)

00 000 K€

SOIT PAR SALARIÉ SURVEILLÉ

00 €

CHIFFRE D'AFFAIRES NET (LIGNE FL)

00 000 K€

SOIT PAR SALARIÉ SURVEILLÉ

00 €

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION
(LIGNE GF)

00 000 K€

SOIT PAR SALARIÉ SURVEILLÉ

00 €

SITUATION BILANTIELLE

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ BRUT

00 000 000 €

Dont terrains et constructions

00 000 000 €

Dont immobilisations en cours
(nouveaux centres, rénovations)

0 000 000 €

SOIT ACTIF IMMOBILITÉ NET

00 000 000 €

Dont terrains et constructions

00 000 000 €

Dont immobilisations en cours
(futurs centres de santé au travail, rénovations)

0 000 000 €

TOTAL CAPITAUX PROPRES

00 000 000 €

EMPRUNTS

00 000 000 €

PRODUITS D'EXPLOITATION

COTISATIONS

00 000 000 €

AUTRES PRESTATIONS (ACTIVITÉS
INTÉRIMAIRES, SECTEUR PUBLIC...)

0 000 000€

SUBVENTIONS / PROJETS DE
PRÉVENTION

000 000 €

00 000 000 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

=

00 000 000 €

CHARGES D'EXPLOITATION

SALAIRS ET CHARGES SOCIALES

00 000 000 €

ACHATS ET CHARGES EXTERNES

0 000 000€

IMPOTS ET TAXES

0 000 000 €

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

0 000 000 €

00 000 000 €



Copyright - Service Communication
PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille
Juin 2018
Crédits photos : istockphoto.com et PÔLE SANTÉ TRAVAIL